



Rappel à Dieu de Mme Dieh Mandiaye Ba, Présidente de la Commission des Lois, de la Décentralisation, du Travail et des Droits humain

Au cours de notre vie, nous rencontrons des moments de joie et de peine. Aujourd'hui, 18 janvier 2022, est un jour triste suite au rappel à Dieu de Mme Dieh Mandiaye Ba

Née le 27 Septembre 1961, à Saint-Louis, Dieh Mandiaye Ba a été élue député à l'issue des élections législatives du 30 juillet 2017 sur la liste départementale de Nioro du Rip, selon une note biographique reçue de l'Assemblée nationale.

Mme Ba est Administrateur civil de profession de la promotion 1990 de l'Ecole nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Sénégal.

Elle était aussi économiste de formation avec une Maîtrise ès Sciences économiques de l'Université Cheikh Anta Diop(UCAD) de Dakar (option : gestion des entreprises).

Mme Ba était aussi diplômée en relations internationales du Centre d'Enseignement Diplomatique et Stratégique (CEDS) de Paris et en management de projets et programmes de l'Institut FORHOM de la Rochelle en France.

Dieh Mandiaye Ba a été, de 2005 à 2017, Directrice du Centre National d'Etat Civil au Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire et par conséquent, Ordonnateur délégué du Budget général de l'Etat du Sénégal.

Toute sa carrière administrative a été essentiellement consacrée à la conduite de la politique de modernisation du système d'enregistrement des faits et statistiques de l'état-civil du Sénégal avec une expérience de Secrétaire générale de la Commune de Rufisque de janvier à août 1994.

Elle compte à son actif "tous les résultats enregistrés au Sénégal sur la mobilisation des financements et l'amélioration de la Gouvernance de l'état civil à travers l'informatisation et la sécurisation des données d'état-civil".

Dieh Mandiaye Ba a été, de 2012 à 2017, cumulativement avec ses fonctions de Directeur du Centre national d'état civil, Régisseur du Projet d'appui à la modernisation de l'état civil du Sénégal, financé par l'Union européenne sur le 10ème FED, pour un montant de 5 000 000 d'euros, soit 3 300 000 000 FCFA.

Depuis 2009, elle participait à toutes les rencontres initiées dans le cadre du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et statistiques d'état civil (APAI-CRVS) de la Commission économique pour l'Afrique(CEA) de l'Union africaine.

Mme Ba siégeait, depuis 2014, à l'Assemblée générale consultative de la Cour Suprême du Sénégal où elle a été nommée conseillère spéciale extraordinaire par son le président de la République du Sénégal, sur proposition du Premier président de la dite cour.



Elle a été également membre du Comité de Gestion du Fonds national de Crédits pour les femmes (FNCF) du ministère de la femme, de la famille et de l'Enfance et du Conseil d'Orientation de la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale.

Dieh Mandiaye Ba a été élue en 2014, pour un mandat de 5 ans, Deuxième Vice-Présidente du Conseil départemental de Nioro du rip et Conseillère municipale de la ville de Nioro du Rip, chargée de la Coopération décentralisée.

Elle avait démissionné de ce dernier mandat pour motif de cumul de trois mandats électifs.

Au titre des distinctions honorifiques, Mme Dieh Mandiaye Ba est élevée au grade de Chevalière dans l'Ordre national du Lion.

Publié le 18 janvier 2022